

VŒUX 2017 : « J'AI POUR MA VILLE UNE AMBITION »

Lundi soir a eu lieu la cérémonie des vœux du maire à la population. Des torreillans venus nombreux, ainsi que beaucoup d'élus des communes du département, ont assisté à ce rendez-vous incontournable du début d'année. Placée sous le signe de la 30^{ème} édition de notre festival "Tous Yeux Tout Torreilles", la cérémonie se déroula comme suit:

- présentation de la soirée par Emilie Montanès, conseillère municipale déléguée à la communication.
- discours d'Alexandre Mondin, directeur général des services, faisant un point sur l'année 2016 concernant les finances, le personnel communal et le fonctionnement du pôle Salanque au sein de la Métropole.
- diaporama thématique retraçant les temps forts de l'année écoulée.
- discours de monsieur le maire, Dr Marc Médina, présentant les projets majeurs pour 2017. (Intégralité du discours disponible sur le site internet et la page facebook de la ville)
- mise à l'honneur des membres de la réserve communale de sécurité civile puis clôture de la cérémonie par la Marseillaise et le verre de l'amitié.

« Torreilles a tout d'une grande ! J'ai pour ma ville une ambition, un cap ! », c'est en ces termes que M. le maire a introduit la présentation des nombreux projets en cours sur la commune, qui témoignent du souhait constant de la municipalité d'améliorer le cadre et la qualité de vie des torreillans : inauguration d'un nouvel espace multifacettes, Le Cube, au centre de notre village, poursuite des travaux "cœur de station" avec l'achèvement du boulevard de la plage, réfection de notre église St Julien et Ste Baselisse, réhabilitation du centre historique avec l'avancée du projet Pasteur, concrétisation du projet d'habitat "éco-responsable" à la ZAC des Asparrots, aménagement du nouveau plan de plage, déploiement prochain de la vidéo protection, création d'un espace au rez-de-chaussée de la maison Esparrac pour le club des aînés ruraux, création d'un nouveau jardin d'enfants au Clos Saint Julien... entre autres. Ce fut une soirée réussie, conviviale et pleine d'ambition pour notre ville. Monsieur le maire, le docteur Marc Médina et l'ensemble de son équipe municipale vous réitérent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une année 2017 remplie de mille bonheurs.



Pierrette Martinez, Amor Capa, Yolande Vila, Marie Tiffou, Louise Carles, Thérèse Guiu et Aline Robeyrenc : le « rally » des vœux fidèle au rendez-vous !

LE « CUBE » C'EST DEMAIN !

Dr Marc Medina, Maire de Torreilles,
Bernardine Sanchez, adjointe déléguée au tourisme, aux animations et à la culture,
Didier Camelutti, adjoint délégué aux travaux,
le conseil municipal
ont le plaisir de vous convier à l'inauguration
du nouvel espace multifacettes

LE CUBE

Samedi 21 janvier 2017 à 11h

Place des souvenirs d'enfance, Torreilles



MARDI, DONNEZ VOTRE SANG !

Chaque année, 500 000 personnes ont besoin d'une transfusion sanguine pour combattre leur maladie : leucémies, maladie de la moelle osseuse, cancer, hémorragies graves... Vous pouvez donner votre sang si vous avez entre 18 et 70 ans, êtes en bonne santé et pesez au moins 50kg. Il est recommandé de ne pas venir à jeun. Une collation vous est offerte après le prélèvement. Alors prenez une heure de votre précieux temps pour sauver des vies, vous pourrez devenir le héros de quelqu'un ! Rendez-vous ce mardi 24 janvier, de 15h30 à 19h30 à la salle des fêtes (place Louis Blasi).



SCR XV-MILLAU À TORREILLES : DÉFAITE INTERDITE !



Injustement réduits à 14, les Salanquais ont fait mieux que résister, samedi soir, à Leucate, pour s'incliner 23-3. Cette nouvelle défaite les place en 9^{ème} position de la poule et, donc, reléguables en fédérale 3, d'autant que la fédération les a punis de 2 points pour avoir fait jouer Lapasset à Castelnaudary (appel en cours). Heureusement, il reste encore huit rencontres à jouer et tous les espoirs sont permis. Il ne faut plus désormais perdre un match à domicile, à commencer par celui contre Millau dimanche à Torreilles. Nos visiteurs sont actuellement 4^{èmes} et visent la qualification. A l'aller, notre équipe avait pris la marée (36-9), nos joueurs sont donc prévenus. L'équipe 2 s'est magnifiquement imposée à Leucate (24-12) et reste qualifiable à condition de continuer à gagner... Souvent tributaire de la "une", elle

pourrait rééditer l'aventure de la saison dernière. En tous cas, malgré le froid, le public est attendu nombreux pour aider SCR XV à passer ce cap difficile. **CHEZ LES JEUNES :** Les Belascain reprennent la compétition avec un derby attendu contre Rivesaltes-Bompas, dimanche (nos hôtes ont refusé d'avancer au samedi) - Les Balandrade ont connu leur première défaite à Argelès. Samedi, ils reçoivent Agde à Ste Marie à 16h, après la rencontre minime - Les Philipponeau défaits à Olonzac, joueront samedi à 16h à Torreilles contre Quillan-Limoux, juste après les cadets (14h30) qui, vainqueurs à Olonzac, matcheront aussi Quillan-Limoux. Sept équipes sur les stades, voilà de quoi réjouir tous les encadrants et dirigeants qui se dévouent sans compter. La victoire est leur seule récompense, alors, à bon entendeur...!Ca



CHANGEMENT DE GARDIEN À JUHÈGUES

Succédant à Daniel Sicart, agent de la ville qui était devenu en mars 2015 le nouvel « ermite » de Juhègues, Manu Lopez et sa compagne Sylviane deviennent les nouveaux gardiens de cet espace cher aux torréillans. Manu, ancien garde champêtre de Torreilles à la retraite, s'approprie peu à peu les lieux et veille avec grande attention sur ce lieu enchanteur et paisible. Nous faisons confiance à ce couple heureux pour prendre soin de ce joyau du patrimoine.



ÉLECTIONS PRIMAIRES DU « PARTI SOCIALISTE »



Les élections primaires citoyennes auront lieu les 22 et 29 janvier prochains. Pour Torreilles, le lieu de vote se trouvera à Clairà, à l'ancienne école, rue des Ecoles, de 9h à 19h. Les conditions de vote sont les suivantes : être inscrit sur la liste électorale de sa commune ; présenter une pièce d'identité ; verser une participation aux frais de 1€ ; s'engager à signer l'engagement de reconnaissance dans les valeurs de la gauche et des écologistes. Plus d'infos sur le site www.lesprimairescitoyennes.fr.

URBANISME : VOUS PROJÉTEZ DE FAIRE DES TRAVAUX ?

Pour construire ou aménager, il y a des règles à respecter : celles qui sont du ressort général et celles qui sont du ressort de la commune (POS). **Toute construction, installation avec ou sans fondation**, envisagée sur un terrain et tous travaux envisagés sur un bâti existant de nature à modifier son aspect extérieur, même lorsqu'ils ne sont pas visibles depuis la rue, doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation avant leur réalisation.



Avant tout démarrage de travaux, il convient donc de s'interroger sur le type d'autorisation à obtenir. Il existe 4 types d'autorisations d'urbanisme selon la nature des travaux

réalisés : la déclaration préalable, le permis de construire, le permis d'aménager ou le permis de démolir.



Ne pas détenir une autorisation d'urbanisme, alors même qu'on réalise des travaux qui en requièrent une, constitue un délit passible de poursuites pénales.

N'hésitez pas à contacter le service urbanisme pour identifier à quel type d'autorisation sont soumis les travaux que vous envisagez. En étroite collaboration avec la Direction Départementale des Territoires, le service instruira votre demande au regard des règles locales d'urbanisme applicables à votre terrain et vous informera des différentes aides possibles (subvention façade, aide aux économies d'énergie, subvention Anah.....)

ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture de l'enquête publique relative au projet d'attribution pour 12 ans de la concession de plage naturelle. Mme Germaine NIQUEUX, inspectrice des Sites retraitée, est désignée en qualité de Commissaire- enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Montpellier. Le dossier d'enquête, comprenant le projet de concession, l'évaluation simplifiée des incidences Natura 2000, sera consultable en mairie de Torreilles durant 33 jours consécutifs du **23 janvier 2017 à 09h au 24 février 2017 à 18h**. Toute personne pourra formuler sur place ses

observations sur le registre d'enquête ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, en mairie, chaque jour, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés, aux heures d'ouverture de la mairie au public, soit du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h30 à 18h. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Torreilles, les : mardi 31 janvier 2017 de 09h à 12h, jeudi 09 février 2017 de 15h à 18h, vendredi 17 février 2017 de 09h à 12h, mercredi 22 février 2017 de 14h30 à 17h30.

Agenda sportif, festif, culturel

SAMEDI 21 JANVIER :

> Inauguration du "Cube", 11h - place des souvenirs d'enfance

DIMANCHE 22 JANVIER :

> Rugby à Torreilles,
•SCR XV (II) - SO Millau (II), à 13h30
•SCR XV (I) - SO Millau (I), à 15h

MARDI 24 JANVIER :

> Collecte de sang, de 15h30 à 19h30 - salle des fêtes

MARCHÉ :

mardi et vendredi matin,
place Louis Blasi

INFOS PAROISSIALES

• Vendredi 20 janvier : 17h, messe à Torreilles • Samedi 21 janvier : 18h, messe à St Laurent • Dimanche 22 janvier : 9h30, messe au Barcarès ; 11h, messe à Clairà (fête St Vincent) • Lundi 23 janvier : 17h, messe à St Hippolyte • Mardi 24 janvier : 17h, messe à St Laurent • Mercredi 25 janvier : 17h, messe au Barcarès • Jeudi 26 janvier : 17h, messe à Clairà.



OFFRE D'EMPLOI



Tremplin pour l'Emploi - chantier d'insertion - propose un emploi dans le domaine des travaux d'entretien de l'environnement et des bâtiments et voiries. Poste à pourvoir en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion), éligibilité à vérifier auprès de Pôle Emploi ou du Conseil Général. Merci de transmettre votre CV ainsi que votre fiche de prescription en mairie. Renseignements au 04.68.92.34.78 ou le mardi après-midi à partir de 15h30 en mairie auprès de Mme Gineste.

INFO MÉDIATHÈQUE

La médiathèque Claude Blazy sera exceptionnellement ouverte uniquement de 9h à 10h30 ce samedi 21 janvier. Merci de votre compréhension.



SOUVENIR FRANÇAIS



Le Comité rappelle à ses adhérents qu'ils sont cordialement invités le mercredi 25 janvier à 17h à la salle des fêtes, à la présentation des vœux, le partage de la galette et le verre de l'amitié. Plus d'informations et modalités d'inscriptions dans le Torreilles info n°1140 du 6 janvier 2017.



COUPURE D'EAU



Saur vous informe que la distribution de l'eau potable sera interrompue pour travaux le mardi 24 janvier 2017, de 8h30 à 13h, sur tout le secteur de la plage. La remise en eau se fera sans préavis, pensez à garder vos robinets fermés pendant la durée des travaux.

